

Toponymes hesbignons

I. Bakelaine ; II. Willoulpont

par JULES HERBILLON.

I. Bakelaine (1)

Dans le récent *Feestbundel H. J. van de Wijer* (Louvain, 1944, 2 vol.), deux articles sont consacrés à un toponyme *Bakkelein*, relevé à Louvain et à Tirlemont, et à son correspondant wallon *Bakelaine* qui se retrouve dans plusieurs villages brabançons, près de la frontière linguistique.

Comme nous avons relevé le toponyme plusieurs fois en Hesbaye liégeoise, ces articles avaient particulièrement retenu notre attention et nous avons de notre côté poussé assez loin de nouvelles recherches. Nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre alors que notre collègue, M. AUG. VINCENT s'occupait aussi du problème ; un résumé de son étude a été lu à la séance de la Section wallonne le 28 mai 1945 ; les deux essais d'explication concordaient sur plu-

(1) Nous adressons nos vifs remerciements à M. J. Haust, qui nous a communiqué le relevé des mentions cadastrales de la province de Liège, dressé par M. Fern. Robert ; à MM. H. Draye et J. Devleeschouwer qui, à l'Institut Toponymique de Louvain, ont contrôlé si les monographies inédites et les fiches relatives à la région flamande intéressée faisaient mention du toponyme ; à MM. L. Remacle et Ed. Dewolfs, de Tirlemont, qui nous ont transmis d'utiles remarques sur un premier essai d'explication ; à MM. le professeur Fern. Péters, originaire de Warnant-Dreye, Em. Lejeune, fermier, à Geer et H. Wilmotte, secrétaire communal de Waremme, qui nous ont documenté sur les toponymes hesbignons.

sieurs points et notamment sur une hypothèse essentielle : le toponyme a été formé en pays roman et a immigré de là en terre flamande.

Depuis lors nous avons mis au point notre étude, quand l'article de M. AUG. VINCENT qu'on lira dans le présent *Bulletin* nous a été communiqué ; il est apparu que la publication in-extenso des deux articles allait amener d'inutiles redites, surtout dans la partie documentaire et dans la critique des explications précédemment proposées.

Le plus expédient nous a paru de réduire notre exposé à une sorte de note complémentaire de l'article de M. AUG. VINCENT, auquel nous prions le lecteur de toujours se reporter. Suivant le même plan, nous donnerons d'abord un supplément de documentation (nous négligerons la critique des explications antérieures), nous tâcherons ensuite de montrer que *Bakelaine* est un hydronyme et que le transfert du pays roman vers le pays germanique est très vraisemblable ; nous terminerons par un essai d'explication.

Toponymie

RÉGION WALLONNE : a) *Province de Liège* :

BOËLHE [W 24] : « campagne de la Baclaine » *Cad.*

GEER [W 35] : w. al bak'lainne ; « al Baclaine » *Cad.*

HOLLOGNE-SUR-GEER [W 37] : 1417 « à bakelen »
L. LAHAYE, *Inv. des chartes Saint-Jean Evangéliste à Liège*,
t. I, p. 321 ; « Bacquelaine » *Cad.*

Le lieu dit est commun aux trois villages et désigne un fond avec le lit d'un ruisseau asséché, affluent du Geer, « une rigole qui devient ruisseau les années un peu humides, lorsque les eaux remontent, comme on dit ici » (rens. Em. Lejeune).

LIÈGE : 1593, veine de houille dite « delle becelyne »
Bull. Soc. scient. et litt. Limbourg, XII (1872), p. 25.

WARNANT-DREYE [H 8] : w. al bah'lainne ; « Baclaine » *Cad.* — Le lieu dit, entre Warnant et Vinalmont, désigne un fond avec une rigole venant de Fize et se dirigeant, sous le nom de *rowd*, vers Fumal pour aboutir à la Méhaigne (rens. Fern. Péters).

b) *Province de Brabant* :

BIERGES-LEZ-WAVRE [Ni 24] : 1370 « la Bekelaine » TARLIER, *Wavre*, p. 167 ; et non « Bakelaine », comme l'imprime DEWOLFS, p. 474 (repris par VINCENT) ; TARLIER identifie, sans justification, le l. d. avec : 1864 « champ de Baclenge ». En 1714, un nommé Blondeau y possédait des biens : « trois journaux... soub bierges, en lieu nomme la baclenge, joindant damont aux heritiers baraquins, de scors au chemin, de bize au Sr. blondeau et de midy au Sr. pierre le comte » *Archives gén. du Royaume*, Greffes scabinaux, arr^t Nivelles, n^o 4507 (a^o 1714). Le l. d. était commun avec Wavre.

WAVRE [Ni 25] : 1773 « la Basse *Bacienge* » et « la Haute *Bacienge* » ; des biens y « appartenaient au chanoine Blondeau qui, avant sa mort, arrivée le 13 mars 1675, les donna à ses neveux, François et Jean Blondeau » TARLIER, *Wavre*, p. 4. — Si ce lieu dit est à identifier avec « Bekelines » du *Cartulaire d'Afflighem* (1204, copie de 1362), il faut supposer une substitution de suffixe, comme dans : 1122 *Bachevine*, aujourd'hui *Becklingen* (Allemagne), cf. DEWOLFS, p. 479.

Anthroponymie

(sauf indication contraire, d'après la *Liste des comptes de chèques postaux*, 1940).

Province de Liège :

LIÈGE, *Baclene*, *Bacquelaine* ; CHÊNÉE [L 90], *Bacquelaine* ; ENSIVAL [Ve 28], *Bacquelaine* ; FORÊT-LEZ-CHAUD-FONTAINE [L 103], *Bacquelaine* (3 mentions).

Province de Brabant :

BRUXELLES, *Baclène* (2 mentions) ; NIVELLES, *Baclène* ; LONGUEVILLE [Ni 45], 1403 Johannes dict. de le bakelaine de longa villa ; 1430 Van maroien de bakelaine ; 1434, lambertus filius Johannis quondam dicti del bakeleyne de longeville ; (?) 1581, h. Reijner del Bacquelaine... Arnt del Bacquelaine : DE MAN, p. 180 ; JAUCHE [Ni 69], 1567 Jehan bacquelaine : *ibid.*

Province de Namur :

HANRET [Na 9], ferme *Baclaine* : R. DE MAEYER, *De overblijfselen der romeinsche villa's in België*, I (Anvers, 1940), p. 257 ; WALCOURT [Ph 21], *Baclène* (3 mentions).

L'examen de la documentation permet, préalablement à toute recherche étymologique, une première constatation : *Bakelaine* est un hydronyme. La *bak'lainne* à Lincent, Pellaines et Orp-le-Grand est le même ruisseau, long de 4 kilomètres, affluent de la Petite-Gette ; à Neer-Heylisseem, c'est un affluent de la même rivière ; à Geer, Hollogne-sur-Geer et Boëlhe, c'est le lit d'un ancien affluent du Geer ; la *bak'lainne* de Warnant-Dreye est le lit d'un affluent de la Méhaigne. Pour Louvain, les textes sont formels (1) ; à Tirlemont, malgré l'absence de pareils textes et la dénégation d'ED. DEWOLFS, pp. 479-80, les citations (années 1405 et 1689) de DE MAN, pp. 180-1, prouvent la proximité immédiate d'un cours d'eau.

La répartition géographique du toponyme doit aussi retenir l'attention ; en pays wallon, groupe dense de toponymes ruraux s'échelonnant à moins de 15 kilomètres de

(1) M. L. GOEMANS aussi est maintenant d'accord sur ce point (DE MAN, p. 176, n. 2). — Quant à Longueville, TARLIER, *Jodoigne*, p. 107, y signale l'absence de ruisseau ; mais, comme en Hesbaye, le déboisement peut avoir provoqué l'assèchement des cours d'eau ; du reste la ferme de la Bacquelaine n'est distante que de 600 mètres d'un ruisseau (DEWOLFS, p. 480), et comme le nom est celui d'une ferme, l'hypothèse d'un transfert toponymique est à envisager.

la frontière linguistique, surtout dans la zone brabançonne où les éléments germaniques sont multiples dans la toponymie ; en pays flamand, absence de toponymes ruraux (1) et présence du lieu dit dans deux centres urbains (Louvain et Tirlemont) qui ont été soumis à une influence romane.

Toute la région flamande envisagée a du reste été soumise au moyen âge à cette influence ; comme l'a suggéré J. LINDEMANS, la zone entre la Gette et la Senne a dû être temporairement et partiellement occupée par des colons romans, sans doute après la dépopulation provoquée par les invasions normandes. Des traces de cette colonisation peuvent être décelées dans le nom de Lovenjoul (arr. de Louvain), avec son suffixe roman *-oûle* < lat. *-o-la* (2), dans les noms de Geet-Betz (arr. de Louvain) et Walsbetz (arr. de Wareme), où la forme d'aboutissement du germ. *baki* ne peut guère s'expliquer que par la phonétique romane (3) ; vraisemblablement aussi dans les formes du nom de Vissenaeken (arr. de Louvain) (4). Plusieurs toponymes brabançons en *-heem* semblent aussi avoir été sous influence romane (5), et l'on relève d'autres traces de celle-ci dans les monographies toponymiques brabançonnaises publiées par J. LINDEMANS. La pénétration de l'a. w. *marcelle*, dim. roman du germ. *marka* « limite » vient d'être mise en

(1) Absence, provisoire tout au moins, d'après les recherches faites à l'Institut Toponymique de Louvain. On notera toutefois que le lieu dit est mentionné au XIV^e siècle à Neer-Heylisse qui était encore flamand au XVII^e siècle, et en 1441 à Lincen qui était encore flamand au XIV^e siècle.

(2) J. MANSION, *De voornaamste bestanddeelen der Vlaamsche plaatsnamen*, Louvain, 1935, p. 102.

(3) *Ibid.*, p. 15.

(4) ED. DEWOLFS, *Romaansche invloeden te Vissenaeken*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. 26 (1943), pp. 44-47, avec les remarques d'EL. LEGROS, dans *BCTD*, t. 18 (1944), p. 478.

(5) J. LINDEMANS, dans *BCTD*, t. 14 (1940), pp. 75-77, et *Abnormale gevallen bij Brabantsche -heem-namen*, dans *Album R. Verdeyen*, pp. 277-283.

lumière par J.-L. PAUWELS (1). Tous ces phénomènes mériteraient une étude d'ensemble ; il n'est toutefois pas douteux que les centres urbains (Louvain et Tirlemont) ont dû être principalement atteints, et les lieux dits de ces villes ont gardé quelques traces de romanisation (2).

L'hypothèse d'un transfert de *Bakelaine* du pays romain vers la région germanique voisine mérite donc d'être retenue ; il n'est pas nécessaire pour cela que *Bakelaine* ait eu un sens technique différent du simple sens de « ruisseau » ; l'exemple du transfert de a. w. *marcelle* le prouve à suffisance ; le besoin d'un terme nouveau est un élément difficile à déterminer, car la mode est aussi un besoin tyrannique, tout factice qu'il est.

L'explication de M. VINCENT ne nous satisfait pas sur un autre point ; si *Bakelaine* est une formation purement romane, pourquoi la zone romane d'extension du toponyme est-elle si limitée et si proche de la frontière linguistique ? La répartition géographique suggère plutôt une solution hybride ; il doit s'agir, comme nous l'écrivait M. LINDEMANS, d'un de ces toponymes qui ont passé et repassé la frontière des langues.

Essai d'explication

1° LA TERMINAISON.

Bakelaine se présente comme pourvu d'un suffixe com-

(1) Dans *Feestbundel van de Wijer*, pp. 219-228. — M. DEWOLFS nous signale d'autres traces de romanisation dans la toponymie de la région de Tirlemont : à Boutersem et Roosbeek, *Buchele* a° 1261 > *Butsel* [franc. **buoklô*] ; à Neerlinter, *de Reetsen* a° 1340, *de Reetse* a° 1887 [m. nl. *reke*] ; à Hakendover, *Boschelle* XIII^e s. [fr. *buscaille*] ; à Oplinter, *de Comine* a° 1340.

(2) À Louvain, les toponymes *Schaveymont* (cf. w. liég. *tchavéye*, *havéye* ; w. nam. *chavée* « chemin creux ») et *Schaloets* : *ibid.*, p. 176.

À Tirlemont, dans la monographie d'ED. DEWOLFS, *Oostbrabantsche Plaatsnamen*, II : *Tienen* (Louvain-Bruxelles, 1941) : *Kamerbrug*, 1340 *super Canisbrugge* peut être le gaul. **camminos* « chemin », en tout cas sous influence romane probable jusqu'au VII^e siècle, vu l'absence d'umlaut de l'a.

posé ; à en juger par les formes orales, toutes en *-ainne* [-*ên*], ce suffixe composé est lat. *-ell-ana* > *-elaine*. La fortune n'en a été que médiocre en wallon liégeois, à en juger par le *Dictionnaire des rimes* de J. HAUST, p. 259, où l'on relève notamment w. *cuès'linne* < **costellana* (dér. de lat. *costa*), w. *riv'linne*, rivelaïne « pic du mineur » (dér. de w. *river* « gratter ») : DL. Les exemples cités par M. VINCENT montrent que le suffixe a été plus prolifique en toponymie (1) ; du moins a-t-il eu une heureuse fortune dans les gentils du type surcomposé *Hévurlin*, *-inne* « habitant de Herve » (2).

Nous ignorons malheureusement la forme orale du *Bé-clines* de Héவில், et celle de la mention la plus ancienne, 1204, *Bekelines* de Wavre (?) (peut-être transformé en *Baclenge*). Les graphies suggèrent plutôt un suffixe composé *-ell-ina* ; la variation de suffixe serait d'autant plus naturelle qu'au masculin *-ell-anu* et *-ell-inu* aboutissent au même résultat (3).

(1) L'indication du thème nominal n'est pas partout donnée dans la liste ; quel est le thème de *lè tréz'lainne*, l. d. à Zétrud-Lumay [Ni 17], village dont la romanisation est récente ? Le thème peut se terminer par *l*, comme dans *groûlinne*, à Hollogne-sur-Geer [W 37], BCTD, X (1936), p. 367, identique sans doute à « les groulaines » de Darion [W 36], Cad., dérivé de w. *groûle* « motte de terre (gelée) » ; dans *Velaine* < **villana*.

(2) Sur ce type intéressant, cf. *Dialectes belgo-rom.*, III (1939), p. 30 ; *Mélanges Haust*, p. 48 ; à Bandurlin, Hévurlin, Hofurlin, Hokurlin, Houurlin (de Hour, dép. de Grand-Halleux), Stèrlin, on peut ajouter les noms de famille de la région verviétoise (qui nous sont signalés par M. Jos. Meunier, de Wegnez) : Baiverlin, w. *bévurlègn* (de Befve, dép. de Thimister) et Nemurlin (XIX^e siècle), dont nous n'avons pas découvert l'origine.

(3) On notera l'existence en germ. d'un suffixe composé (analogue au suffixe roman) en *-lin*, fécond surtout en anthroponymie ; cf. par ex. A. VAN LOEY, *Bijdrage tot de kennis van het Zuid-westbrabantsch in de XIII^e en de XIV^e eeuw fonologie* (Tongres, 1937), p. 60 ; ce suffixe ne peut être directement celui de *Baquelaine*, car il aboutirait en w. à *-in* [-*ê*] (note d'ED. DEWOLFS, qui compare a. h. all. *sumbrin* > w. *sombrin*), mais une influence indirecte n'est pas à exclure.

2° LE RADICAL.

Le radical qui se présente de prime abord pour le nom d'un cours d'eau et celui que nous retenons après examen est le germ. *baki* « ruisseau ». S'il s'agissait d'une formation purement romane, **bak-ell-ana* aboutirait à w. **bayêne* ; s'il s'agissait d'une formation purement germanique **baki-lin*, l'emprunt w. serait **beclin*. C'est, pensons-nous, dans une formation hybride qu'il faut chercher la solution du problème.

Baki est un des toponymes germ. qui sont le mieux représentés en Belgique romane ; c'est celui qui permet le mieux de jalonner les zones successivement conquises et perdues par le germanique, depuis le primitif *baki* aboutissant à w. *báy* (dans de multiples toponymes, surtout brabançons, avec leur diminutif en *-bisoûl*), jusqu'au moderne flam. *beek* (par exemple, *li gronde bék*, à Corswarem [W 6], village récemment romanisé). Le mot ne cesse d'être compris, sinon employé comme nom commun par les habitants de la zone frontière, par exemple, à Herstappe [W 17], moins qu'à toute autre époque quand le roman conquiert les territoires où abondent les toponymes en *baki*. En Brabant wallon notamment les noms de *clabèk* [Ni 35], *r'bèk* [Ni 53] jalonnent une zone de conquête assez récente, pour ne pas citer à Saintes [Ni 33] les lieux dits Thienbecq, Trebecq, Wisbecq qui sont encore à la frontière des langues. On peut dire qu'il n'est pas d'époque où le représentant germ. de *baki* n'ait son correspondant en pays roman ; les formes romanes de leur côté, à divers stades d'évolution, peuvent se retrouver dans le pays germanique momentanément influencé par le roman, tels Geet-Betz et Walsbetz, cités plus haut.

En terre germanique, *baki* passe à *beki* sous influence de l'umlaut vers 700-900 (1), à *beke* vers 1000, s'allonge

(1) Le phénomène de l'umlaut de *a* est noté vers 800 : P. ТАСК,

en *bēke*, pour aboutir à néerl. *beek* (1).

Ce n'est pas directement dans cette série de formes qu'il faut chercher le thème de *Bakelaine* ; celui-ci, emprunté avant l'umlaut germanique, aurait vraisemblablement subi le mouillement en roman.

L'emprunt est sans doute moins ancien et du stade *beke* ; dès lors le passage *e* > *a* doit s'expliquer par la phonétique romane (2) ; vraisemblablement l'évolution est celle d'une protonique ; *a* protonique « est une des caractéristiques du wallon et, en général, des dialectes orientaux » (3) ; les exemples abondent : w. *saminne* « semaine », *Margarite* « Marguerite », le préfixe *ra-* (correspondant au fr. *re-*).

Le phénomène est noté dès le treizième siècle, dans les plus anciens textes qui fournissent des formes wallonnes et est certainement assez ancien pour cadrer avec les autres données de notre essai d'explication. Sur cette préférence pour *a* à la protonique en wallon, on trouvera une bibliographie dans M. VALKHOFF, *Philologie et littérature wallonnes*, Vade mecum, 1938, p. 40 ; le traitement est aussi relevé dans J. HAUST, *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle*, p. 36, § 60.

Nous arrivons ainsi par un détour à reconnaître dans *Bakelaine*, un petit ruisseau, un *Bächlein*, comme l'avait

Proeve van Oudnederfrankische Grammatica, p. 8 (note d'ED. DEWOLFS), mais il est loin d'être connu dans ses détails, surtout dans les dialectes ; A. VAN LOEY, *loc. cit.*, mentionne au XIII^e siècle encore des graphies brabançonnaises sans umlaut de *a* devant le suffixe *-lîn*.

(1) Cette évolution, qu'a bien voulu retracer pour nous M. DE VLEESCHOUWER, demanderait à être précisée par les données dialectales ; pour la région de Tirlemont, M. DEWOLFS établit le schéma suivant : **baki* > *bēki* > *bīki* > ... > *bīke* > *bēke* (*ē* fermé) > *beik* (à Tirlemont : *bēik*).

(2) On notera du reste que les graphies les plus anciennes : 1204 Bekelines, 1370 Bekelaine présentent un *e* ; aussi hésiterions-nous à y voir, comme M. VINCENT, des formes évoluées.

(3) M. WILMOTTE, *Études de philologie wallonne*, p. 60.

suggéré tout d'abord VAN EVEN, dans une proposition phonétiquement inacceptable, mais le plus « obvie » (1).

Nous nous proposons de continuer nos recherches sur d'autres toponymes qui paraissent être du même thème ; à Housse [L 54], un ruisseau s'appelle *li baksé*, identique sans doute à : « le Bacsay », à Barchon [L 55] *Cad.* ; le nom, sur lequel nous ne sommes pas autrement renseigné, pourrait être un dim. en *-cé* < lat. *-icellu* (cf. w. *moncé* < lat. *monticellu*). — A Lens-Saint-Remy [W 48], une campagne est appelée « fond de Bacrins » (déformation de *Baclin*?). Mais surtout la forme orale de Warnant-Dreye [H 8], *al bah'lainne*, avec son aspiration, nous oriente vers une riche série de formes d'hydronymes liégeois : « la Baleine », *al balin'ne* ; nous avons relevé une douzaine d'exemples, certains avec formes variées, qui doivent faire l'objet d'un autre article, car les contaminations subies demandent un examen de détail.

II. De Willoulpont à Aviroul

L'identification assurée d'un toponyme du XI^e siècle, un exemple curieux de la métamorphose profonde mais régulière que peut subir un nom de lieu, tel pourra être l'intérêt de cette brève d'histoire locale.

La première charte conservée (charte originale) de la collégiale (aujourd'hui cathédrale) Saint-Paul de Liège date de 1086 et mentionne les fondations faites par le doyen Godescalc qui lègue notamment quarante-cinq muids aux pauvres, spécifiant que « hanc autem summam annone, scilicet XLV modios, persolvat predium illud quod ego adquisivi ecclesie in *Willoulpont* » (2).

(1) « Becelyne », nom d'une veine de charbon, à Liège, ne fait pas difficulté pour le sens ; les ruisselets sont fréquents au fond des charbonnages.

(2) O.-J. THIMISTER, *Cartulaire... de l'église collégiale de Saint-*

Ce toponyme ne reparaît plus qu'une fois dans une charte de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste de Liège, datant du 28 novembre 1239 et stipulant que les manants de Kemexhe [W 42] sont tenus de faire moudre au moulin de *Wilhupons super Gecoram* (Wilhupont-sur-Geer) (1). L'endroit n'avait pu encore être identifié (2).

C'est à notre collègue, M. A. Stevens, que nous devons d'avoir été mis sur la voie de l'identification ; au cours de ses recherches dans les riches archives communales de la ville de Tongres, M. Stevens découvrit, dans une copie du XVIII^e siècle, une charte inédite du 30 juin 1242, émanant d'Arnould, comte de Looz, et mentionnant la vente du fief consistant en la « haute justice de Thys, de Nomerenge et d'Awilhour pour et des appendices » (3). Occupé à des recherches sur la toponymie de Thys [W 44], nous n'eûmes pas de peine à reconnaître dans la copie fautive : « Awilhour pour » la dépendance de Thys, *Awilour*, souvent mentionnée avec Nomerenge comme appartenant au seigneur de Thys (4). *Awilour*, cité jusqu'au XVIII^e siècle, n'est plus

Paul, actuellement cathédrale de Liège, Liège, 1878, p. 1 ; la charte est reproduite dans *Bull. Inst. arch. liégeois*, t. 7 (1865), p. 252 (où l'on écrit : *Wilhonpont*) et *ibid.*, t. 12 (1874), p. 232.

(1) L. LAHAYE, *Inventaire anal. des chartes de la collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège*, Bruxelles, 1921, t. I, p. 53.

(2) L'hypothèse présentée dans notre *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, t. I, p. 213, note 7, devient caduque ; notre erreur de localisation n'a été que de 3 kilomètres. — L'identification d'Aug. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 95, avec Wyompont, à Erneville [Ma 52] repose sur une ressemblance fortuite de formes.

(3) *Archives communales de Tongres*, reg. 142 (Rechterlijke metingen), fol. 48 (copie de 1713) ; une autre copie, *ibidem*, liasse 134 (1400-1599) porte : « de wilhour pour ».

(4) « Hub. Englebert de Brouck, demorant entre Awilhour » *Registres paroissiaux de Thys* (1588) ; « un preit gisant audit Dawilhour, condist en Brouck » *ibid.* (1593) ; « sin^r de Thys, Nomerenge, d'Awilour » VAN DEN BERCH, *Recueil d'Épitaphes*, t. II, p. 233 (1598) ; « en Brouck de Thys, dit Awilour » A. E. LIÈGE, *Greffe de Thys*, a^o 1617, fol. 72 ; « Aviroul » *Greffe de Thys*, reg. 8525, fol. 150 v^o (1712). — Les habitants sont dits *Aviroulenses* dans les registres de décès qui y mentionnent, encore en 1713, des *antiqui equites aurati* qui ne nous sont pas autrement connus.

connu aujourd'hui, mais les textes ne laissent aucun doute sur son identité avec l'actuelle dépendance de Thys, *li Broûk di Tis* ; celle-ci, éloignée de l'agglomération, est située sur le Geer et contiguë au village et à l'agglomération d'Otrange [W 15].

Que le *Willoulpont* de 1086 soit l'*Awilhour pour* (à lire : *-pont*) de 1242, d'autres indices externes le confirment ; la collégiale Saint-Paul possédait à Otrange une cour censale (1) ; un de ses bénéficiers portait le nom de « chanoine d'Otrange », d'après l'endroit où étaient situées ses prébendes (2), et en 1223 la collégiale fait un échange de terres situées sur Otrange (3). Le pont en question enjambe le Geer et fait communiquer le *Broûk di Tis* avec le village d'Otrange ; quant au moulin, banal pour les habitants de Kemexhe, c'était vraisemblablement le moulin d'en haut, ou « desoutrain moulin d'Otrenghe », aujourd'hui disparu, mais visité encore en 1706 par les « voirjurés » liégeois des eaux (4), et qui était situé entre le pont et le château.

L'identification est encore formellement confirmée par l'étude interne du toponyme. *Willoulpont* est un composé de *pont* et du nom germanique *Wil-wulf* (5) ; **Wilwulfi pontem* > **Wilouïpont* (6) ; après une voyelle protonique

(1) Actes à partir de 1541 dans A. E. HASSELT, *Greffe d'Otrange*, reg. 18, fol. 8 v^o (et plus loin).

(2) Ces biens sont situés sur Otrange et sur Thys, du côté du *Broûk* ; notons : « 5 verges qui muvent des provedalles de sains Poul que on dist les chanonne de S^t Poul Wotrengne » A. E. LIÈGE, *Saint-Christophe*, reg. 2, 257 v^o (XV^e siècle) avec l'intéressant a. w. *provedalle*, **provendelle* « petite prébende ».

(3) O.-J. THIMISTER, *Cartul. cité*, p. 34 ; *Bull. Inst. arch. liégeois*, t. 12 (1874), p. 263. — Otrange n'est pas cité dans la bulle de 1145 commentée par P.-J. DEBOUXHETAY, *Les possessions de la collégiale de Saint-Paul de Liège au XII^e siècle*, dans *Leodium*, t. 26 (1933), pp. 45-54.

(4) L. POLAIN, *Ordonnances de la principauté de Liège*, 3^e s., t. I, p. 345.

(5) Cf. « en Wiloumont » (1260), dans notre *Top. Hesb. Liég.*, nos 463, 728, dont la localisation à Villers-l'Évêque reste douteuse.

(6) Cf. **Burgwulfi montem* > *Borgoumont* : L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 201.

longue + consonne, l'insertion de *r* est normale ; cf. w. *boûrson* < *boûsson* : DL (1). A ce stade, le déterminé *pont* est tombé et il est resté : *Awiloûr* (avec un *a* prosthétique). Au XVII^e siècle les graphies révèlent que *Awiloûr* était passé à *Awiroûl*, par métathèse *l-r* > *r-l* ; cette métathèse a pu être facilitée par l'analogie avec le toponyme è (*n*)*aw'roule*, « Naveroul », relevé notamment à Villers-l'Évêque (2).

Il y a loin de *Willoulpont* à *Aviroul*, et si les preuves externes et internes n'étaient pas sûres au maximum, si la forme intermédiaire de 1242 : *Awilhour pour* n'avait mis sur la voie, l'identification suggérée n'aurait pu paraître que fantaisiste.

(1) Cf. dans ce *Bulletin*, t. 16 (1942), p. 336.

(2) Cf. notre *Top. Hesb. Liég.*, n^{os} 624, 1904bis ; < * *in aquariolis*. Le *Broûk* est du reste un endroit humide ; mais le sens de *aw'roule* était-il encore compris au XVII^e siècle ?